

Panneaux latéraux de socle | Armoires au sol, PS



L'espace supplémentaire créé par le socle est fermé en utilisant ces panneaux afin de restreindre l'accès à cette zone.

FONCTIONS

Description: Panneaux latéraux pour fermer les ouvertures latérales des socles PF/PV. Panneaux deux plis pour une robustesse maximale. Utilisable sur les cellules MC et les armoires monoblocs MK.

Matériau: Tôle d'acier 1,5 mm.

Finition: Peinture poudre RAL 7022 finition structurée.

Unité de livraison: 2 panneaux. Accessoires de montage fournis avec les PF/PV.

Matériau: Acier doux
Finition: Revêtement poudré
Couleur: Gris terre d'ombre
Code couleur: RAL 7022
Épaisseur: 1.5mm

SPÉCIFICATIONS

Référence catalogue	Référence article	Hauteur	Largeur	Profondeur	Famille de produits	Matériau de l'armoire
PS1050	PS1050	100mm	500mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2050	PS2050	200mm	500mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS1040	PS1040	100mm	400mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2040	PS2040	200mm	400mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS1060	PS1060	100mm	600mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2060	PS2060	200mm	600mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS1080	PS1080	100mm	800mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2080	PS2080	200mm	800mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS1030	PS1030	100mm	300mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2030	PS2030	200mm	300mm	27mm	Autoportant	Acier doux

Référence catalogue	Référence article	Hauteur	Largeur	Profondeur	Famille de produits	Matériau de l'armoire
PS1100	PS1100	100mm	999mm	27mm	Autoportant	Acier doux
PS2100	PS2100	200mm	999mm	27mm	Autoportant	Acier doux

AVERTISSEMENT

Les produits nVent doivent être installés et utilisés uniquement comme indiqué dans les feuilles d'instructions et les documents de formation de nVent. Les feuilles d'instructions sont disponibles sur www.nvent.com et auprès de votre représentant du service client nVent. Une installation incorrecte, une mauvaise utilisation, une mauvaise application ou tout autre défaut de respect total des instructions et des avertissements de nVent peut entraîner une défaillance du produit, des dommages matériels, des blessures corporelles graves et la mort et/ou annuler votre garantie.

